



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Note aux médias

Procès de douze militants écologistes

L'audience de la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal vaudois se tiendra le mardi 22 septembre 2020

Le 13 janvier 2020, le Tribunal de police de l'arrondissement de Lausanne a rendu son jugement dans l'affaire des douze activistes du climat qui avaient mené en novembre 2018 une action dans les locaux de Credit Suisse SA à Lausanne (dossier PE19.000742). À la suite de l'acquittement des prévenus, un appel a été déposé par le Ministère public central devant la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal.

La Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal a fixé l'audience d'appel au mardi 22 septembre 2020 (dès 9 heures) et la lecture du jugement au jeudi 24 septembre 2020 (heure à confirmer). Ce procès se tiendra à la Salle d'audience cantonale (avenue de Longemalle 1, 1020 Renens).

En l'état, le Tribunal cantonal n'est pas en mesure de donner des informations plus détaillées sur le déroulement de l'audience et les modalités de la participation des journalistes à cette dernière. Toutes les informations utiles suivront ultérieurement, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal

Lausanne, le 10 juin 2020

Contact: Liliane Beuggert, responsable de communication OJV, 021 316 15 14, presse.ojv@vd.ch